



*Je le vau**x** bien*

Des histoires, des idées et des stratégies
de gestion financière pour les femmes



COMMISSION DES
VALEURS
MOBILIÈRES
DU MANITOBA





Une compréhension *claire*

et la maîtrise de vos finances, quels que soient votre âge ou la situation dans laquelle vous vous trouvez, peuvent vous aider à aller plus loin, à réaliser plus de choses et à vivre une vie plus heureuse.

Le présent guide propose des histoires et des conseils pour vous aider vous-même et aider les autres en matière de gestion des finances.

*Des histoires, des idées
et des stratégies*





Quand je regarde en arrière, je me rends compte que, plutôt que de planifier mes revenus en fonction de mes factures ou des choses que je souhaitais acheter, l'une des leçons les plus utiles que j'ai apprises a été d'aligner chaque dollar que je dépensais sur mes valeurs : la liberté, l'amitié et la famille. Cela m'a aidée à trouver les façons les plus fructueuses de dépenser et de placer mon argent et de savoir où je devais couper.

Évidemment, j'ai frappé quelques écueils en cours de route, mais je suis persuadée qu'en respectant mes valeurs, en établissant un budget et en réalisant quelques placements judicieux, je mène ma vie avec plus de confiance et de sécurité. Et comme femme, cela est plus important que jamais.

Les statistiques montrent que les femmes tirent toujours de l'arrière en ce qui concerne la gestion de leurs finances. Au Manitoba, seulement 47 % des femmes détiennent des placements comparativement à 62 % des hommes. Les femmes sont moins enclines à détenir des placements en actions (9 % par rapport à 27 % pour les hommes) et, en ce qui concerne la réalisation de nos objectifs financiers, 64 % des femmes affirment s'en inquiéter contre seulement 42 % chez les hommes. Les femmes gagnent 25 % de moins que les hommes, elles touchent une pension moindre, elles ont moins d'épargne et elles sont plus susceptibles de vivre dans la pauvreté après 65 ans.

En prenant vos finances en main et en parlant ouvertement d'argent avec votre famille, votre conjoint et même vos enfants, vous vous sentirez plus en confiance et plus sûre et tirerez le meilleur parti de votre argent si durement gagné. Vous serez mieux préparée à tout ce que la vie vous réserve.

Le présent guide a été conçu pour vous aider à mieux comprendre les situations financières uniques que les femmes peuvent connaître dans la vie. Il vous aidera à mieux comprendre votre situation financière et vous guidera tout au long du processus vers une utilisation optimale de votre argent. Vous jugerez vos valeurs, évalueriez ce qui motive vos décisions financières et verrez les liens entre l'argent et le rôle qu'il joue dans des relations importantes de votre vie. En comprenant votre situation financière particulière, vous serez en mesure de commencer à réfléchir à un plan à long terme afin d'atteindre vos objectifs et de réaliser vos rêves et vous prendrez les commandes de vos finances d'une manière qui vous aidera à vivre une vie plus heureuse.

 Ainsley Cunningham

Directrice, Éducation et communications
Commission des valeurs mobilières du Manitoba

Table des matières

Comprendre vos valeurs	7
Jeu-questionnaire – Souvenirs d'enfance et comportements d'adulte	7
Comprendre vos motivations	11
Créer une feuille de route financière	11
<i>Vos valeurs</i>	11
<i>Vos objectifs</i>	12
<i>Vos plans</i>	12
<i>Votre feuille de route financière</i>	14
Tirer le meilleur parti de votre argent	17
Naviguer sur votre feuille de route financière	17
Magasiner intelligemment	19
Élaborer un budget	24
Épargner pour l'avenir	30
<i>Le régime enregistré d'épargne-retraite (REER)</i>	30
<i>Le régime enregistré d'épargne-études (REEE)</i>	31
<i>Le compte d'épargne libre d'impôt (CELI)</i>	32
<i>Comment choisir un conseiller financier</i>	36
<i>Vos responsabilités comme cliente</i>	40
<i>Le placement</i>	44
<i>Terminologie relative aux honoraires du conseiller financier</i>	45
<i>L'achat d'une maison</i>	50
<i>La gestion des dettes</i>	51
<i>L'impôt sur le revenu</i>	52
Vou protéger contre les fraudes et les escroqueries	53

L'argent et les relations	55
Votre conjoint – avant et après le mariage	55
<i>Quelques conseils en matière d'argent pour une relation saine</i>	55
<i>Le contrat pré-nuptial ou le contrat d'union de fait – pourquoi et quand?</i>	56
<i>L'assurance-vie, les dernières volontés et un testament valide</i>	56
Vos enfants	60
<i>Quelques conseils pour élever des enfants soucieux de l'argent</i>	60
<i>Connaître les faits : le congé de maternité</i>	61
Ressources utiles	62





Comprendre vos valeurs

Jeu-questionnaire – Souvenirs d'enfance et comportements d'adulte

par Lois A. Vitt, Ph.D, Institute for Socio-Financial Studies

Quand vous dépensez de l'argent ou prenez des décisions de placement, il se peut que vous répétiez les gestes de vos parents et des membres de votre famille sans vous demander si de tels gestes fonctionnent dans votre cas. En fait, il se peut que vous imitez des comportements avec lesquels vous n'êtes pas d'accord.

Dans le jeu-questionnaire qui suit, on vous invite à vous rappeler les expériences, les rêves, les fantaisies et les souvenirs de votre enfance. Vous examinerez les leçons qu'on vous a enseignées au sujet de l'argent pendant votre enfance et vous réaliserez combien cela a influé sur vos habitudes de dépenses une fois devenue adulte. Vous découvrirez comment vos valeurs se sont façonnées et peut-être certaines choses que vous voudrez modifier à votre sujet.

Ensemble, c'est mieux

Si vous avez un « être cher » dans votre vie, demandez-lui de faire le jeu-questionnaire avec vous! (Il y a un questionnaire supplémentaire pour cette personne à la page suivante.) En comparant vos notes, vous serez en mesure de mieux vous comprendre et de régler les problèmes potentiels avant qu'ils ne surgissent.

Votre jeu-questionnaire

1. Réfléchissez attentivement à votre enfance et à vos interactions avec vos parents, frères et sœurs dans les situations suivantes : votre allocation, les discussions (ou désaccords) au sujet de l'argent, les silences quand vous posiez des questions, les achats que vous faisiez, les « choses » que vous désiriez, si vous les obteniez et comment, les achats que l'on faisait pour vous et les décisions au sujet de l'argent que l'on prenait pour vous. Écrivez quelques éléments qui, selon votre souvenir, étaient particulièrement importants.

2. Quel est votre souvenir d'enfance le plus positif au sujet de l'argent, des finances ou des choses que vous saviez que l'argent pouvait acheter? Qu'avez-vous aimé et pourquoi? Qu'est-ce qui rendait cela « spécial »?

3. Quel est votre souvenir d'enfance le plus négatif au sujet de l'argent, des finances ou des choses que vous saviez que l'argent pouvait acheter? Qu'avez-vous détesté le plus? Quelles expériences liées à l'argent et aux finances vous attristaient quand vous étiez enfant?

4. Comparez les expériences de votre enfance et vos habitudes financières comme adulte. Reconnaissez-vous des attitudes ou des préférences de votre enfance que vous avez conservées dans votre vie d'adulte? Ces attitudes ou préférences sont-elles compatibles avec vos valeurs et votre style de vie comme adulte? Ou sont-elles cause de discordance?

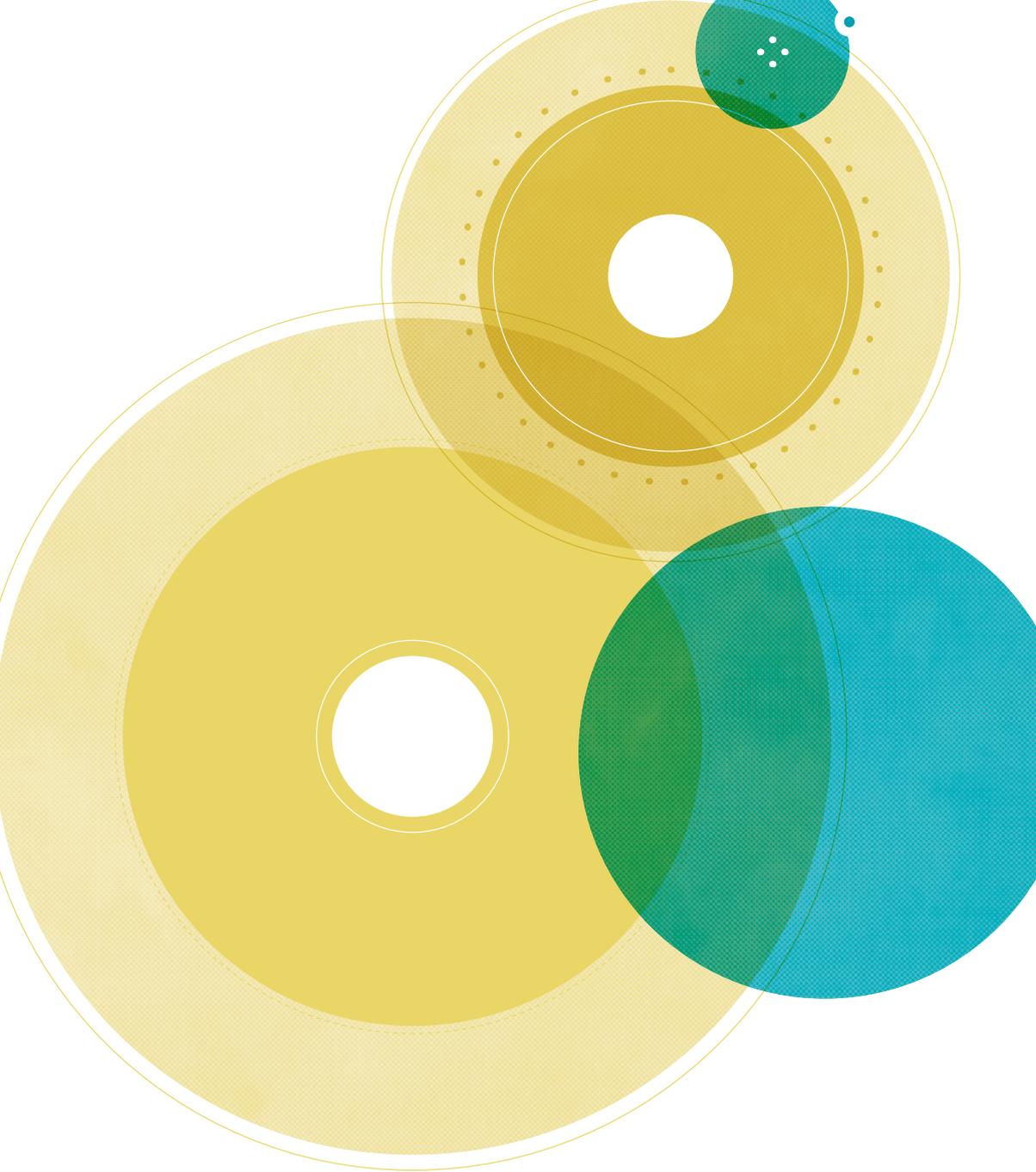
Le jeu-questionnaire de votre conjoint

1. Réfléchissez attentivement à votre enfance et à vos interactions avec vos parents, frères et sœurs dans les situations suivantes : votre allocation, les discussions (ou désaccords) au sujet de l'argent, les silences quand vous posiez des questions, les achats que vous faisiez, les « choses » que vous désiriez, si vous les obteniez et comment, les achats que l'on faisait pour vous et les décisions au sujet de l'argent que l'on prenait pour vous. Écrivez quelques éléments qui, selon votre souvenir, étaient particulièrement importants.

2. Quel est votre souvenir d'enfance le plus positif au sujet de l'argent, des finances ou des choses que vous saviez que l'argent pouvait acheter? Qu'avez-vous aimé et pourquoi? Qu'est-ce qui rendait cela « spécial »?

3. Quel est votre souvenir d'enfance le plus négatif au sujet de l'argent, des finances ou des choses que vous saviez que l'argent pouvait acheter? Qu'avez-vous détesté le plus? Quelles expériences liées à l'argent et aux finances vous attristaient quand vous étiez enfant?

4. Comparez les expériences de votre enfance et vos habitudes financières comme adulte. Reconnaissez-vous des attitudes ou des préférences de votre enfance que vous avez conservées dans votre vie d'adulte? Ces attitudes ou préférences sont-elles compatibles avec vos valeurs et votre style de vie comme adulte? Ou sont-elles cause de discordance?



Comprendre vos motivations

Créer une feuille de route financière

Une feuille de route financière est un aperçu de vos valeurs, de vos objectifs et de vos plans financiers.

Une feuille de route financière vous aidera à :

- comprendre ce qui est le plus important dans votre vie;
- comprendre ce qui motive vos décisions financières;
- vous concentrer sur l'atteinte de vos objectifs;
- respecter vos plans financiers pour que vos objectifs deviennent réalité.

L'exercice en trois étapes qui suit vous aidera à créer votre propre feuille de route financière en fonction de votre situation particulière. Lisez chaque étape attentivement, puis remplissez le tableau aux pages suivantes.

Étape 1 : Vos valeurs

Croyez-le ou non, ce sont les valeurs qui motivent presque chacune des décisions financières que vous prenez! Les valeurs, c'est ce que vous considérez comme le plus important dans votre vie. Le bonheur, la santé, la sécurité et la liberté en sont quelques exemples.

Vous n'êtes pas sûre de vos valeurs? Posez-vous ces questions :

- Qu'est-ce qui est significatif pour moi et me procure du plaisir dans la vie?
- Qu'est-ce qui « n'a pas de prix » pour moi?
- Qu'est-ce que je défends?
- Par quoi suis-je profondément concernée?
- Quelles sont les personnes les plus importantes dans ma vie?
- Y a-t-il des leçons que j'ai apprises dans mon enfance et que j'aimerais transmettre un jour à mes propres enfants?

Étape 2 : Vos objectifs

Les objectifs sont des réalisations auxquelles vous travaillez et qui répondent à vos valeurs. Il peut s'agir du remboursement de vos dettes, de l'achat d'une maison ou de l'épargne en vue de la retraite.

En dressant la liste de vos objectifs à court et à long terme et en les alignant sur vos valeurs, vous pourriez découvrir quelques habitudes de dépenses qui ne cadrent pas dans le grand tableau des choses. Cela vous aidera à justifier l'élimination de ces dépenses dans votre vie.

Quand vous dressez la liste de vos objectifs financiers, demandez-vous s'ils passent la

- R – Mes objectifs sont-ils réalistes?
- A – Mes objectifs sont-ils atteignables?
- M – Mes objectifs sont-ils mesurables?
- P – Mes objectifs sont-ils précis?
- E – Est-il possible d'atteindre mes objectifs selon un échéancier donné?

Mes objectifs me préparent-ils à des situations imprévues ou difficiles?

Étape 3 : Vos plans

Comment prévoyez-vous atteindre vos objectifs? Quelles mesures particulières devez-vous prendre? Vos plans correspondent essentiellement aux « petits pas » financiers que vous faites chaque jour vers l'atteinte de vos objectifs. Si vous mettez ces plans par écrit, vous parviendrez plus facilement à vous visualiser en train d'atteindre vos objectifs et de répondre à vos valeurs.

Ensemble, c'est mieux

Si vous avez un « être cher » dans votre vie, demandez-lui de créer une feuille de route financière avec vous! (Il y a une feuille de route supplémentaire pour cette personne à la page 15.) En comparant vos notes, vous serez en mesure de mieux vous comprendre et de régler les problèmes potentiels avant qu'ils ne surgissent.

Que signifie vraiment « être riche »?

par Evelyn Jacks

Pour la plupart des gens, c'est une question de relativité. Par exemple, relativement aux habitants de nombreux pays, au Manitoba nous sommes tous riches. Mais, relativement aux « choses » que possèdent nos voisins, peut-être ne le sommes-nous pas (évidemment si le fait de « rivaliser avec vos voisins » est important pour vous).

Pour d'autres, être riche, c'est en avoir assez pour satisfaire ses besoins et ses désirs maintenant et demain – c'est avoir l'esprit tranquille.

Le chemin vers la richesse peut être compliqué, mais il commence par la compréhension de votre rapport à l'argent. Il s'agit de lier vos valeurs à votre prise de décisions en matière de finances. Cela vous aidera à établir un processus cohérent pour accumuler, faire croître, préserver et transmettre votre richesse. Ainsi, votre richesse – quelle qu'elle soit – sera fondée sur ce qui est le plus important pour vous dans la vie.



Votre feuille de route financière

N'hésitez pas à mettre votre feuille de route à jour aussi souvent que vous le voulez. Rajustez les éléments au besoin pour qu'ils s'adaptent à votre situation courante et pour vous assurer qu'ils ont atteignables.

Valeurs	Objectifs	Plan
Exemple : santé	Faire de l'exercice pendant 30 minutes, cinq fois par semaine.	Mettre 25 \$ par paie dans un compte d'épargne en vue d'acheter un vélo ou un appareil d'exercice.

La feuille de route financière de votre conjoint

N'hésitez pas à mettre votre feuille de route à jour aussi souvent que vous le voulez. Rajustez les éléments au besoin pour qu'ils s'adaptent à votre situation courante et pour vous assurer qu'ils ont atteignables.

Valeurs	Objectifs	Plan



Tirer le meilleur parti de *vos* argent

Naviguer sur votre feuille de route financière

Maintenant que vous avez clairement défini vos valeurs personnelles, vos objectifs et vos plans financiers, l'étape suivante consiste à mettre ces plans en œuvre! En élaborant un budget, en faisant des achats judicieux et en commençant ou en continuant à placer votre argent, vous serez en mesure d'épargner davantage, d'atteindre vos objectifs plus rapidement et de connaître la satisfaction de prendre vos finances en main pour un avenir plus sûr et moins préoccupant.

Essayez d'utiliser la feuille de route que vous avez créée à l'exercice précédent comme guide dans les différentes situations financières de votre vie :

- **Les dépenses.** La feuille de route peut vous aider à mieux comprendre vos habitudes de dépenses et à voir où vous pouvez apporter des améliorations dans la manière dont vous dépensez votre argent. Si votre compte de banque affiche une longue liste de retraits mystérieux en fin de soirée et d'achats spontanés d'articles sans importance, cela pourrait indiquer que vos habitudes de dépenses doivent être surveillées et peut-être rajustées. La feuille de route peut vous aider à vous concentrer sur les choses auxquelles vous accordez de la valeur dans la vie et à faire en sorte que vos habitudes de dépenses soient alignées sur ces valeurs. Vous trouverez des conseils sur les habitudes de magasinage et de dépenses à la page 19.
- **Le budget.** Votre feuille de route peut vous aider à déterminer les meilleures façons de budgéter votre argent afin de respecter vos valeurs. Qu'il s'agisse de dépenses personnelles, comme un dîner au restaurant, ou de choses plus nécessaires, comme le remboursement d'un prêt, le loyer ou le transport, votre feuille de route financière vous aidera à élaborer et à suivre un budget. Cela vous permettra de travailler en fonction des objectifs que vous vous êtes fixés. Vous trouverez des conseils sur le budget à la page 24.
- **L'épargne et le placement.** Votre feuille de route financière vous aidera à visualiser vos objectifs à court et à long terme et à réfléchir aux mesures que vous pouvez prendre dès aujourd'hui pour vous aider à atteindre vos objectifs. Vous trouverez des conseils sur l'épargne et le placement à la page 30.

- **L'argent et les relations.** Tout en vous aidant à mieux vous comprendre vous-même, la feuille de route financière est un outil formidable pour établir une communication ouverte avec votre conjoint et les personnes importantes dans votre vie. Partagez votre feuille de route financière avec vos êtres chers afin qu'ils comprennent mieux vos motivations financières. Quand tout est ouvert, il y a moins de surprises en cours de route. Vous trouverez des conseils sur l'argent et les relations à la page 55.

Vous seriez surprise de découvrir où va votre argent si vous preniez le temps de vous y arrêter. Prendre ses finances en main et être responsable de ce que l'on fait avec son argent confèrent un sentiment de pouvoir. Cela vous permet d'être aux commandes, et qui ne souhaite pas être aux commandes de sa propre vie? Trop de femmes « ne veulent simplement pas y penser » et se laissent dépasser par les événements.

Abordez vos problèmes financiers de front et montrez-leur qui mène!

Vanessa



Souvent, quand je prends mes distances par rapport à un objet que je désire, je réussis à rationaliser pourquoi je n'en ai pas besoin.

Laurie

Magasiner intelligemment

Pour atteindre vos objectifs financiers et tirer le meilleur parti de votre argent, il est tout à fait essentiel de devenir une consommatrice judicieuse. Il ne s'agit pas de vous priver des choses que vous aimez, mais tout simplement de trouver des moyens de gérer votre porte-monnaie.

Voici comment devenir une consommatrice judicieuse :

- **Pensez-y deux fois.** Avant de faire une dépense, posez-vous la question suivante : « Ai-je besoin de cela ou est-ce que je le désire? ». Il est plus facile de vivre sans les articles qui sont des « désirs ».
- **Payez en argent.** Plutôt que de tout simplement glisser une carte de plastique, payez tout ce que vous achetez en argent. Ne retirez que l'argent que vous avez budgété pour la journée afin de savoir exactement combien vous dépensez.
- **Faites une liste.** Faites une liste d'achats et respectez-la! Ne vous laissez pas distraire par d'autres articles sur les rayons. Si vous en aviez besoin, ils figureraient sur votre liste.
- **Apportez votre repas.** Apportez votre repas au travail et faites attention aux « extras », comme les cafés et les goûters. Ils peuvent représenter des centaines, voire des milliers, de dollars par an.
- **Vérifiez vos points de fidélisation.** Les programmes de fidélisation sont pratiques quand vient le temps d'acheter des cadeaux pour vos amis et votre famille.
- **Évitez les achats sous le coup de l'émotion.** Vous vous ennuyez, vous êtes stressée, en colère? Laissez votre porte-monnaie de côté! Les émotions peuvent avoir une énorme incidence sur la manière dont vous gérez votre argent. Essayez d'être plus consciente de vos émotions et de leurs motifs. En évitant de faire des achats sous le coup de l'émotion, vous économiserez de l'argent et ne vivrez pas de « remords ».

- **Ne vous privez pas.** Comme dans le cas d'un régime amaigrissant, si vous ne vous permettez pas de gâteries, vous pouvez finir par faire des « excès ». Budgetez les dépenses de luxe comme les pédicures ou essayez de le faire vous-même.
- **Remettez votre solde à zéro tous les mois.** N'ayez recours au crédit que si vous pouvez payer la totalité de votre solde chaque mois. Autrement, les intérêts s'accumulent, il devient très difficile de payer tout votre solde et cela coûte cher à la longue.
- **Établissez votre crédit.** Vous devez avoir une bonne note de crédit si vous voulez acheter une maison, un véhicule ou un article important. Si vous vous laissez submerger par les dettes, vous aurez beaucoup de mal à vous en sortir.
- **Vous êtes endettée? Sortez les ciseaux.** Si vous êtes endettée, découpez vos cartes de crédit pour vous aider à ne pas vous enliser davantage.
- **Doublez vos paiements.** Faites un paiement supplémentaire sur votre auto ou votre maison chaque fois que c'est possible. Vous pourriez ainsi économiser des sommes énormes en intérêts. Mais n'oubliez pas de vérifier si votre banque le permet – des frais pourraient être associés à ces paiements supplémentaires.
- **Payez vos factures en ligne.** Ainsi, vous ne verrez pas l'argent comptant et ne serez pas tentée de le dépenser.
- **Cherchez de l'argent gratuit.** Recherchez les subventions et les bourses pour les études de vos enfants. Recherchez les occasions d'économies et les offres de différentes institutions financières.
- **Éduquez-vous.** Informez-vous sur le budget, le placement et d'autres moyens de faire croître votre argent. Discutez de diverses stratégies avec votre famille, vos amis et votre conseiller financier.

Tous ces cafés au lait s'additionnent avec le temps. Je suis toujours surprise de constater combien de gens dépensent plus qu'ils ne gagnent.

Vanessa





Dans la vingtaine et au début de la trentaine, j'étais une véritable « boutiquomane ».

Un jour, après une entrevue d'emploi décevante, j'ai passé le reste de la journée à magasiner – tout cela à crédit. J'ai pris conscience que je dépensais pour mieux me sentir sur le moment, mais j'ai fini par me sentir terriblement mal parce que je ne pouvais plus rembourser mes dettes ni épargner. Je n'ai jamais accumulé beaucoup de dettes, mais je n'avais pas d'épargne non plus. Je savais que je devais modifier mes habitudes.

Si je devais transmettre un message aux autres femmes au sujet de la gestion de l'argent, ce serait de ne pas se laisser prendre par l'idée que les femmes doivent posséder des centaines de paires de chaussures et de sacs à main ni dépenser des tonnes d'argent en « divertissement ». Vous vous sentirez beaucoup plus sûres de vous et attrayantes si vous n'avez pas de problèmes financiers. Pensez-y bien avant d'acheter de petits articles comme des cosmétiques et des accessoires. Il s'agit habituellement d'achats spontanés, qui finissent par s'additionner.

 Leslie

Élaborer un budget

Un budget est un outil qui vous aide à jauger exactement votre situation financière et à faire en sorte qu'elle ressemble à ce que vous voulez qu'elle ressemble. Un budget bien équilibré devrait vous aider à prendre des décisions financières en toute confiance et à moins vous préoccuper de votre avenir. Lisez les conseils relatifs au budget ci-dessous, puis remplissez les fiches budgétaires qui se trouvent aux pages suivantes.

Conseils sur le budget :

- **Allez dans le détail.** Assurez-vous de faire le suivi de vos moindres dépenses, y compris vos cafés quotidiens! Ceux-ci peuvent représenter des centaines de dollars par année.
- **Tenez compte de tout.** Remplissez une fiche budgétaire (page 26).
- **Coupez.** Examinez vos frais fixes et vos dépenses discrétionnaires pour voir où vous pourriez économiser plus d'argent :
 - Pour économiser sur la facture d'eau, prenez des douches plus courtes et faites toujours des brassées de lessive complètes.
 - Pour réduire la facture d'énergie, éteignez les lumières quand vous quittez une pièce et utilisez des ampoules éconergétiques.
 - Dépensez moins d'argent pour chauffer et climatiser votre maison en réglant les thermostats, surtout si vous n'êtes pas à la maison.
 - Économisez en regroupant vos services de téléphonie, de télévision et d'Internet en un seul forfait. Recherchez le meilleur fournisseur et laissez tomber les canaux de télévision que vous regardez rarement.
 - Pensez à le « faire vous-même » plutôt que de payer pour des réparations autour de la maison.
 - Faites pousser vos propres légumes.
 - Marchez ou utilisez votre vélo le plus souvent possible.
 - Réduisez le nombre de cafés et de sorties au cinéma ou au restaurant.

Faites-vous une idée claire de ce que vous voulez ou devez acheter et prévoyez-le au budget.

Lvlsa

La première étape vers la gestion de mon argent a été d'apprendre à équilibrer mon budget. Le budget nous a permis, à moi et à mes enfants, de voir où l'argent allait et de connaître nos habitudes de dépenses au cours des semaines, des mois et des années.

Laurie



Fiche budgétaire

Revenu	Mensuel budgété	Mensuel réel
Paie mensuelle (après impôts)		
Pension alimentaire		
Autre revenu		
TOTAL		
Différence (+/-)		

Frais de transport	Mensuel budgété	Mensuel réel
Paiement du véhicule		
Assurance automobile		
Carburant		
Stationnement		
Transport public		
Autre		
TOTAL		
Différence (+/-)		

Dépenses domestiques	Mensuel budgété	Mensuel réel
Hypothèque/Loyer		
Impôt foncier		
Assurance propriétaire/locataire		
Frais de condo		
Électricité		
Gaz/Chauffage		
Eau/Eaux usées		
Téléphone		
Câblodistribution		
Internet		
Autre		
Autre		
TOTAL		
Différence (+/-)		

Épargne/Cotisations	Mensuel budgété	Mensuel réel
Épargne personnelle		
REER		
REEE		
Autre		
TOTAL		
Différence (+/-)		

Remboursement de dette/prêt	Mensuel budgété	Mensuel réel
Carte de crédit		
Marge de crédit/Prêt		
Frais juridiques		
Pension alimentaire		
Autre		
TOTAL		
Différence (+/-)		

Dépenses personnelles	Mensuel budgété	Mensuel réel
Épicerie		
Téléphone cellulaire		
Loisirs		
Cadeaux		
Vêtements		
Dons		
Vacances		
Nettoyeur/Lessive		
Soins personnels		
Meubles		
Autre		
Autre		
TOTAL		
Différence (+/-)		

Dépenses pour enfant	Mensuel budgété	Mensuel réel
Frais de garde		
Droits de scolarité		
Dîners		
Fournitures scolaires		
Activités parascolaires		
Allocations		
Téléphone cellulaire		
Autre		
TOTAL		
Différence (+/-)		

Frais de santé/médicaux	Mensuel budgété	Mensuel réel
Dentiste		
Optométriste		
Médicaments		
Autre		
TOTAL		
Différence (+/-)		

TOTAL	Mensuel budgété	Mensuel réel	Différence (+/-)
Revenu mensuel total			
Dépenses mensuelles totales			
Différence (+/-)			

Soldes	Début du mois	Fin du mois
Compte de chèques		
Compte d'épargne		
REER		
REEE		
Carte de crédit		
Marge de crédit/Prêt		
Autre		
Autre		

Épargner pour l'avenir

Même si vous n'avez pas encore défini vos objectifs à long terme, ni songé à la retraite, épargner pour l'avenir signifie que vous aurez plus de prise sur vos finances et que vous subirez moins de stress à l'approche de la retraite. Comme vous ne savez jamais ce que l'avenir vous réserve, voici quelques régimes d'épargne à long terme que vous pourriez examiner et dont vous pourriez discuter avec un conseiller financier.

Le régime enregistré d'épargne-retraite (REER)

Un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) vous aide à épargner en vue de la retraite en reportant l'impôt sur le revenu et en permettant à votre épargne-retraite de croître à l'abri de l'impôt. Le REER vous aide à réduire vos impôts aujourd'hui et vous encourage donc à épargner davantage. Voici quelques questions courantes au sujet des REER :

- **Combien puis-je cotiser à mon REER?** Il existe des règles relatives au montant que vous pouvez cotiser chaque année. Vous pouvez cotiser davantage à votre REER au fur et à mesure que votre revenu d'emploi augmente. Pour connaître votre plafond de cotisation de l'année en cours, consultez le relevé que le gouvernement vous a fait parvenir à la suite de la production de votre déclaration de revenus en avril (l'avis de cotisation).
- **Comment mes impôts sont-ils réduits?** Quand vous placez de l'argent dans votre REER, vous obtenez un relevé sur lequel figure votre cotisation. Vous ne payez pas d'impôt sur ce montant lorsque vous produisez votre déclaration fiscale si ce dernier demeure dans votre REER. Vous ne payez de l'impôt que lorsque vous retirez de l'argent de votre régime.
- **Comment faire croître mon épargne?** L'argent que vous cotisez à votre REER sert à acheter des placements, et il y a un vaste éventail dans lequel vous pouvez choisir. L'argent que vous gagnez sur ces placements n'est pas assujéti à l'impôt tant que vous ne le retirez pas du régime. Mais faites attention, car, comme dans tout placement, il est important de choisir le produit qui vous convient. Ce ne sont pas tous les placements qui offrent une garantie de croissance. Les certificats de placement garantis, les obligations Manitoba Builder et les Obligations d'épargne du Canada offrent un rendement garanti, tandis que d'autres placements, comme les titres de fonds communs de placement et les actions peuvent gagner ou perdre de la valeur.
- **Puis-je dépenser l'argent de mon REER avant la retraite?** Oui, mais vous devrez payer de l'impôt sur le montant que vous retirez de votre REER. Il y a cependant quelques exceptions à cette règle. Vous ne payez pas d'impôt sur le retrait si vous utilisez l'argent aux fins suivantes :
 - **Acheter votre première maison.** Vous pouvez utiliser jusqu'à 20 000 \$ de votre REER pour le versement comptant à l'achat d'une première maison.

- **Payer des études.** Vous pouvez utiliser une partie de l'argent de votre REER pour vous aider à payer vos propres études ou celles de votre conjoint. Il y a des règles quant au montant que vous pouvez retirer chaque année.

NOTA : si vous empruntez de l'argent à votre REER pour acheter une maison ou payer des études, vous devez le rembourser sur un certain nombre d'années.

Le régime enregistré d'épargne-études (REEE)

Un régime enregistré d'épargne-études (REEE) est un compte qui vous aidera (ou aidera votre enfant) à épargner en vue de poursuivre des études postsecondaires.

Modalités du REEE :

- Il y a fondamentalement trois types de REEE : le régime individuel, le régime familial et le régime collectif.
- L'épargne croît à l'abri de l'impôt jusqu'à ce que le bénéficiaire s'inscrive à un établissement d'enseignement.
- En plus de l'intérêt que vous gagnez sur votre placement, vous recevez des cotisations annuelles de la Subvention canadienne pour l'épargne-études et vous pourriez être admissible au Bon d'études canadien.

Pour de plus amples renseignements sur les REEE, consultez la section des ressources à la fin du présent livret ou votre conseiller financier.

Vous voulez épargner pour les études de votre enfant?

Faites une demande de subvention pour études auprès du gouvernement du Canada. Il existe plusieurs types de subventions pour les familles à revenu moyen ou à faible revenu, les personnes handicapées, les étudiants avec personnes à charge et les étudiants à temps partiel. Vous trouverez de plus amples renseignements au www.canada.ca/fr.html.

Le compte d'épargne libre d'impôt (CELI)

Le compte d'épargne libre d'impôt (CELI) est un compte d'épargne enregistré et d'usage général qui permet aux Canadiens de gagner un revenu de placement libre d'impôt afin de combler plus facilement leurs besoins d'épargne tout au long de leur vie.

Modalités du CELI :

- Les résidents canadiens âgés de 18 ans et plus peuvent cotiser jusqu'à 5 500 \$ par année.
- Le revenu de placement gagné n'est pas imposé.
- Les retraits ne sont pas imposés.
- Le CELI offre une vaste gamme d'options de placement telles que des titres de fonds communs de placement, des certificats de placement garantis (CPG) et des obligations.
- Les droits de cotisation inutilisés sont reportés aux années futures et s'accumulent.
- Des fonds peuvent être fournis à l'époux ou au conjoint de fait pour que celui-ci les investisse dans son CELI.

Pour de plus amples renseignements sur le compte d'épargne libre d'impôt, allez au www.cra-arc.gc.ca/tx/ndvdl/tpcs/tfsa-celi/menu-fra.html ou consultez votre conseiller financier.

Vous préparer à l'avenir

- **Épargnez pour les mauvais jours.** Si possible, essayez de garder à la banque un montant correspondant à vos dépenses sur trois à six mois au cas où vous perdriez votre emploi ou devriez faire face à une dépense importante et imprévue, comme des réparations sur votre véhicule, une maladie ou un décès dans la famille. Si ce n'est pas possible, songez à obtenir une marge de crédit pour les urgences.
- **Prenez une assurance.** Souscrivez une assurance-vie, surtout si vous êtes une mère chef de famille monoparentale. Cela est essentiel pour préserver l'avenir de vos enfants.
- **Faites un testament et maintenez-le à jour.** Quel que soit votre âge, il n'est jamais trop tôt pour rédiger vos dernières volontés et votre testament. Si quelque chose vous arrive et que vous n'avez pas de testament, c'est le gouvernement qui se chargera du partage de votre succession.



J'ai connu les deux côtés de la médaille – de la stabilité à l'instabilité et vice versa.

Avant de me marier, j'ai épargné et acheté ma première maison; ça a été une des meilleures décisions financières de ma vie. Après quelques années de mariage, j'avais déjà quatre beaux enfants, mais, malheureusement, la maladie a frappé notre famille. Mon mari a fait un anévrisme cérébral, et on a dû le retirer de la maison pour notre propre sécurité. En raison des mauvais souvenirs et de contraintes financières, j'ai mis la maison en vente, mais le bénéfice que j'en ai tiré a à peine suffi à payer nos dettes.

J'étais une mère sans le sou, avec quatre enfants. J'ai fait ce que j'ai pu pour maintenir une vie plus ou moins normale, malgré des difficultés énormes.

Chaque été, je louais un jardin pour 15 \$ afin de faire pousser des aliments. Nous n'avions du chauffage et de l'eau chaude en hiver que lorsqu'il était illégal que le fournisseur de gaz coupe l'alimentation. J'amenais les enfants à la piscine publique pour qu'ils puissent se laver. Nous avons trouvé des subventions et des bourses pour payer les études de mon fils. Lui et moi avons mis notre argent ensemble et, avec l'aide d'un cosignataire, nous avons réussi à faire un versement comptant sur une nouvelle maison.

Que je me souvienne, même quand j'avais peu ou pas d'argent, je faisais un budget. Il s'agissait d'un registre pour savoir où l'argent allait et comment je pouvais modifier les dépenses pour mieux l'utiliser.

Après être passée au travers de tout cela, je pense que le fait d'en parler ouvertement m'a aidée à mieux comprendre l'argent. Vous avez besoin d'argent dans la vie; la discussion et l'éducation sont donc essentielles pour conserver votre argent et être en mesure de profiter de la vie sans vous en faire à son sujet.

✍️ Laurie

Comment choisir un conseiller financier

Référence : Autorités canadiennes en valeurs mobilières

La gestion de vos finances peut être compliquée et parfois fastidieuse. Heureusement, des spécialistes sont là pour vous donner un coup de main. Quels que soient votre revenu, vos dettes ou vos actifs, le fait de discuter avec un conseiller financier réduira le stress lié à la gestion de vos finances et vous aidera à tirer le meilleur parti de votre argent.

Qu'est-ce qu'un conseiller financier? Un conseiller financier est un professionnel qui peut vous aider à fixer et à atteindre des objectifs financiers, à choisir des placements qui vous conviennent, à élaborer un plan d'épargne, à suivre votre évolution et à apporter les modifications nécessaires en cours de route.

Avant de choisir un conseiller financier, il est important de discuter avec quelques candidats. Voici quelques-unes des questions que vous pouvez leur poser :

1. Êtes-vous inscrit?

Avant de faire affaire avec un professionnel des finances qui vous conseillera ou vous vendra des produits de placement, il est extrêmement important de vous assurer qu'il est dûment inscrit pour exercer ses activités au Manitoba. L'inscription protège l'investisseur puisqu'elle n'est accordée qu'aux personnes morales et physiques possédant les compétences requises. Pour vérifier si une personne est inscrite, il suffit de visiter le site Web de la Commission des valeurs mobilières du Manitoba au www.mbsecurities.ca/index.fr.html ou de composer le 1 800 655-5244.

Nota : un particulier qui fournit de l'information générale ou à un groupe donné peut ne pas être obligé de s'inscrire auprès de la Commission.

2. Quels sont vos antécédents?

- Posez des questions comme celles-ci :
- Quelles sont votre formation et vos qualifications professionnelles?
- Depuis combien de temps votre entreprise est-elle en affaires?
- Depuis combien de temps travaillez-vous dans cette entreprise?
- Depuis combien de temps travaillez-vous dans le domaine?
- De quelles associations professionnelles êtes-vous membre?

3. Comment êtes-vous rémunéré?

Le plan financier et l'aide que j'ai reçue de ma banque ont été inestimables. Le conseiller financier a intégré mes remboursements de prêt à un budget, ce qui m'a permis de vivre normalement et même de voyager.

LvISA

Les conseillers financiers peuvent être rémunérés au moyen d'un salaire, de commissions, d'honoraires fixes ou d'une combinaison de ces modes de rémunération. Lorsqu'un conseiller reçoit un salaire, le coût de ses conseils est inclus dans le prix des produits que vous achetez. De nombreux conseillers touchent une commission pour chaque produit vendu. D'autres facturent des honoraires fixes calculés à l'heure ou selon un pourcentage des actifs détenus dans votre compte. Demandez au conseiller comment il est rémunéré, combien coûtent ses services et quels sont les services offerts pour le prix demandé.

4. Combien cela me coûtera-t-il exactement?

Il peut être difficile de bien comprendre combien vous paierez pour les conseils financiers puisqu'il existe une grande variété de frais et honoraires (frais inclus dans le placement, comme les frais de gestion annuels, honoraires à l'heure, etc.). Bon nombre de frais sont négociables et varient selon la personne avec laquelle vous travaillez. Il vous incombe de bien comprendre les frais que vous payez et de savoir exactement ce que vous obtenez en retour. N'hésitez à poser des questions et même à demander si vous pouvez recevoir des conseils financiers gratuitement. Beaucoup d'institutions financières et de régimes d'avantages collectifs offrent des services sans frais. Vous trouverez une liste des différents types de frais à la page 45.

5. Quels produits et services offrez-vous?

Les conseillers n'offrent pas tous les mêmes produits et services et n'ont pas tous les mêmes compétences. Certains sont spécialisés, tandis que d'autres offrent une vaste gamme de placements et de services. Si vous êtes une investisseuse expérimentée, vous recherchez peut-être un conseiller qui offre un large éventail de produits parmi lesquels vous pouvez arrêter votre choix. Si vous ne croyez pas avoir beaucoup d'expérience en placement, vous serez peut-être plus à l'aise si vous profitez d'une orientation et de conseils accrus.

6. Qui sont vos clients?

Le fait que le conseiller que vous choisissez ait une bonne expérience avec des clients comme vous – des personnes ayant des antécédents et des objectifs semblables aux vôtres – peut faciliter les choses. Demandez-lui de vous décrire son client type. Demandez-lui également des références de clients avec qui il travaille déjà depuis un bon moment.

7. À quel niveau et à quel style de service puis-je m'attendre de votre part?

Pour vous assurer que l'approche et le niveau de service du conseiller correspondront à vos priorités et objectifs, posez des questions comme celles-ci :

- Quelle est votre approche ou votre philosophie du placement? À quelle fréquence nous rencontrerons-nous pour revoir mon plan financier?
- Comment me tiendrez-vous informée du rendement de mes placements?
- Dans quels délais répondrez-vous à mes appels et à mes courriels? Y répondrez-vous personnellement ou demanderez-vous à un membre du personnel de soutien de le faire?

8. Comment m'aidez-vous à atteindre mes objectifs?

Le conseiller devrait vous poser des questions fondamentales qui l'aideront à mieux vous connaître comme cliente. Par exemple, il devrait s'informer de votre situation financière, de vos objectifs, connaissances et expériences en matière de placement, ainsi que de votre degré de tolérance au risque. Ces renseignements doivent être conservés dans votre dossier, dont une copie vous est remise. Beaucoup de ces renseignements sont de nature personnelle, mais ils aident le conseiller à vous recommander ce qu'il y a de mieux pour vous. Vous devriez aussi informer votre conseiller de tout changement dans votre situation personnelle ou financière afin qu'il puisse mettre votre dossier à jour.

Pour de plus amples renseignements sur la
façon de choisir un conseiller financier, allez au
www.mbsecurities.ca/index.fr.html.

Je travaille avec un conseiller financier pour élaborer un plan d'épargne et faire croître mon argent. Notre objectif ultime est de me permettre d'acheter une maison d'ici deux ans.

Amanda



Vos responsabilités comme cliente

Les conseillers apprécient les clients qui leur exposent clairement et honnêtement leur situation financière et leurs attentes, car ils peuvent ainsi leur donner de meilleurs conseils. N'oubliez pas que vous payez ces conseils. Cependant, en fin de compte, vous devez prendre les décisions et en assumer les conséquences. Voici des moyens que vous pouvez prendre pour que votre relation avec votre conseiller soit productive :

- **Préparez vos rendez-vous.** Voyez chaque rendez-vous avec votre conseiller comme une réunion d'affaires. Prenez le temps avant la rencontre d'examiner vos placements et de noter les choses dont vous souhaitez discuter. Apportez tous les documents pertinents, comme vos derniers relevés de compte et avis d'imposition.
- **Posez des questions et prenez des notes.** Assurez-vous de bien comprendre les placements que recommande votre conseiller et le rôle qu'ils jouent dans votre plan. Si vous ne comprenez pas quelque chose, demandez des précisions. Prenez en note les détails de vos conversations avec votre conseiller et les points sur lesquels vous vous êtes entendus.
- **Soyez informée.** Lisez les documents que vous recevez sur les produits de placement que vous envisagez d'acheter. Agrandissez le champ de vos connaissances en placement en suivant des cours, en lisant des livres et des journaux et en consultant des sites Web, par exemple.
- **Faites le suivi de vos placements.** Examinez vos avis d'exécution d'opération et vos relevés de compte dès que vous les recevez. Assurez-vous qu'ils correspondent aux discussions que vous avez eues et communiquez sans tarder avec votre conseiller en cas de problème.
- **Tenez votre conseiller au courant.** Lorsque votre situation personnelle ou financière évolue, informez-en votre conseiller. Des changements importants dans votre vie, comme un mariage, une naissance, un divorce ou le décès du conjoint, peuvent avoir des répercussions considérables sur votre bien-être financier.
- **Gardez un dossier de vos rencontres avec votre conseiller.** Cela est très important puisque vous vous assurez ainsi d'obtenir l'information dont vous avez besoin et qu'un tel dossier aide à dissiper les malentendus qui pourraient survenir. Téléchargez le document *Prenez des notes* à l'adresse www.mbsecurities.ca/index.fr.html et utilisez-le chaque fois que vous discutez avec votre conseiller.

Seulement 9 % des femmes sont susceptibles de détenir des placements en actions contre 27 % des hommes.





Dans ma jeunesse, mes parents m'ont aidée à comprendre la vraie valeur de l'argent.

Au tout début de leur relation, mes parents habitaient soit des logements subventionnés soit des logements à prix modique. Je n'ai jamais su combien ils gagnaient, mais, compte tenu de notre style de vie, je savais que c'était beaucoup moins que les parents de mes amis. Ils étaient très stricts en matière d'argent et ne me permettaient jamais d'aller au cinéma ou au centre commercial juste pour le plaisir de magasiner. J'ai donc passé de nombreuses soirées à la maison, triste et amère de ne pas avoir le même style de vie que celui de mes amis. Par contre, j'ai un souvenir très positif de l'achat de notre première maison – mes parents étaient tellement heureux qu'ils pleuraient comme des bébés!

Aujourd'hui, je me concentre sur l'épargne et la planification de mon avenir plutôt que sur la satisfaction instantanée.

Après les études secondaires, j'ai fait un essai du côté de l'université, mais j'étais attirée par l'idée d'avoir un emploi à plein temps et d'épargner en vue de mon premier appartement. Je vis maintenant seule et je suis complètement indépendante. Je fais tout ce que je peux pour épargner afin d'acheter une maison. À chaque paie, je mets 200 \$ dans un compte d'épargne libre d'impôt et à intérêt élevé ainsi que 100 \$ de côté pour mes cours du soir à l'université. Je prends l'autobus, je n'achète que des vêtements en solde, j'utilise les bons de réduction et j'achète des produits sans nom.

 Amanda

Le placement

Le placement consiste à utiliser de l'argent dans le but de réaliser un bénéfice. Vous pouvez commencer à faire des placements à tout moment de votre vie, peu importe le montant d'argent dont vous disposez. Pour choisir le bon placement, il faut beaucoup de recherche et l'aide d'un conseiller financier inscrit. Voici quelques définitions du domaine pour vous aider à partir du bon pied :

Quasi-espèces	Il s'agit de placements assimilables à des espèces qui vous rapportent des intérêts, comme les obligations d'épargne, les bons du Trésor et les certificats de placement garantis (CPG). Ce sont habituellement des placements peu risqués et qui vous donnent facilement accès à votre argent, mais qui, en retour, offrent un rendement peu élevé.
Risque et rendement	Le risque renvoie à la possibilité de perdre de l'argent dans le cadre de votre placement. Le rendement est le montant d'argent que vous gagnez sur un placement. Dans la plupart des cas, plus le taux de rendement est élevé, plus le risque l'est aussi.
Obligation	Quand vous achetez une obligation, vous prêtez de l'argent au gouvernement ou à une entreprise pendant un certain temps. En retour, l'émetteur promet de vous payer un taux d'intérêt fixe et de vous rembourser la valeur nominale de l'obligation à la date d'échéance. Les obligations offrent habituellement des taux de rendement supérieurs à ceux des placements en espèces tout en constituant des placements relativement sûrs.
Action	Quand vous achetez des actions ou des titres de participation, vous devenez, avec d'autres, propriétaire d'une entreprise. Il peut y avoir des centaines ou même des milliers d'autres actionnaires qui toucheront tous une partie des bénéfices que la société distribue à ses actionnaires – ce qu'on appelle le dividende. Vous ferez de l'argent si la valeur de l'action monte et que l'entreprise verse un dividende, mais rien ne garantit que ce sera le cas. La valeur des actions peut monter ou descendre, et parfois très fortement. Les actions peuvent offrir un rendement supérieur à celui d'autres placements, mais vous courez aussi un risque beaucoup plus grand de perdre une partie ou la totalité de votre placement.
Fonds commun de placement	Le fonds commun de placement (ou organisme de placement collectif) est le regroupement de placements d'une seule ou de plusieurs catégories; le niveau de risque et de rendement dépend des placements du fonds. Quand vous investissez dans un fonds commun de placement, vous mettez votre argent en commun avec celui de beaucoup d'autres investisseurs. L'avantage, c'est que vous pouvez investir dans divers placements à un coût relativement bas et laisser les décisions de placement à un gestionnaire professionnel.

Terminologie relative aux honoraires du conseiller financier

Référence : Commission des valeurs mobilières de la Colombie-Britannique

Pour vous aider à comprendre la longue liste des frais associés au placement et aux services d'un conseiller financier, voici quelques autres définitions. Certaines peuvent sembler un peu compliquées, mais il est important que vous les connaissiez et que vous les compreniez. Si vous avez des questions, n'hésitez jamais à les poser à un professionnel.

Frais de gestion	Les gestionnaires de portefeuille et bon nombre de conseillers facturent des frais fondés sur un pourcentage de la valeur du portefeuille (environ 1,5 % à 3 %). Ces frais sont négociés au début de votre relation conseiller-cliente et couvrent les coûts de gestion de l'ensemble de votre portefeuille. En retour, vous recevez des recommandations et des conseils adaptés à vos objectifs de placement.
Frais de courtage	Les frais (ou commissions) de courtage sont facturés pour chaque opération d'achat et de vente d'actions et d'obligations. Ces frais varient grandement selon la maison de courtage. Le risque d'un compte à commissions, c'est qu'un conseiller peu scrupuleux exécute des opérations plus nombreuses que nécessaire afin d'accroître son revenu.
Honoraires du courtier exécutant	Les courtiers exécutants n'offrent pas tous les mêmes services et ne facturent pas tous les mêmes frais. En règle générale, des frais de base sont facturés pour chaque opération, mais des frais additionnels peuvent être facturés selon le nombre d'opérations, la taille et l'ampleur du compte.
Frais de service	Dans le cas des comptes à honoraires, le conseiller peut aussi à la fois facturer des frais de gestion et prendre une commission sur chaque opération. Dans le cas des services à honoraires seulement, le conseiller facture un tarif fixe (souvent à l'heure) et ne prend pas de commission ni de commission d'aiguillage. Les conseillers à honoraires peuvent éviter les conflits d'intérêts et fournir des conseils impartiaux du fait qu'ils ne touchent rien sur les produits qu'ils recommandent.

Ratio des frais de gestion (RFG)	<p>Chaque fonds commun de placement verse des frais annuels au gestionnaire pour la gestion du fonds. Chaque fonds assume ses propres frais d'exploitation, y compris les frais de gestion, juridiques et de comptabilité. Le RFG représente le total des frais de gestion et des frais d'exploitation exprimé en pourcentage de la valeur du fonds. Par exemple, si un fonds d'une valeur de 100 M\$ affiche des frais annuels de 2 M\$, son RFG est de 2 %. Plus le RFG est élevé, plus vous payez indirectement pour la gestion et l'administration. Le RFG peut être élevé si le gestionnaire du fonds est très actif en termes de recherche, d'opérations et de gestion du fonds et que les frais d'exploitation sont importants, comme les frais juridiques. Plus le RFG est élevé, plus le fonds doit dégager un bon rendement pour que vous gagniez de l'argent.</p>
Commission de suivi des fonds communs de placement	<p>La personne qui vous a vendu des actions ou des parts d'un fonds commun de placement touche souvent une commission annuelle du gestionnaire du fonds, que la société de fonds communs de placement verse à même les frais de gestion que vous lui payez, tant et aussi longtemps que vous détenez les parts du fonds. Si le courtier reçoit cette commission – habituellement entre 0,25 % et 1 % – votre conseiller devrait vous fournir des services permanents, y compris des réponses à vos questions sur le rendement du fonds. Une commission de suivi anormalement élevée peut influencer sur les conseils que vous recevez de votre conseiller. Demandez directement à votre conseiller s'il touchera une commission de suivi et comment celle-ci se compare aux frais qu'il reçoit d'autres fonds.</p>
Frais d'achat ou frais prélevés à l'acquisition	<p>Si vous payez des frais lorsque vous achetez les titres d'un fonds, il s'agit de frais d'achat initiaux ou de frais prélevés à l'acquisition. Les frais payés à l'achat varient généralement de 0 % à 4 %. S'il s'agit d'un fonds sans aucuns frais d'achat, assurez-vous de comparer les autres frais, comme le RFG, qui peuvent indiquer que le fonds sans frais n'est peut-être pas la meilleure affaire.</p>
Frais de rachat ou frais d'acquisition reportés	<p>Certains fonds communs de placement ne vous facturent des frais que lorsque vous vendez vos titres, et non lorsque vous les achetez. Les frais payés au rachat varient généralement de 0 % à 6 %, selon la période de détention des titres du fonds. Les sociétés de fonds communs de placement ne facturent pas les frais si vous détenez les titres le nombre d'années requis.</p>

Frais d'opération	Il s'agit des frais indirects que le fonds commun de placement paie à la maison de courtage pour exécuter les ordres d'achat et de vente. Ces frais ne sont pas inclus dans le RFG, mais ils sont déduits avant le calcul du rendement du fonds.
Frais d'opération à court terme	Si vous vendez les titres d'un fonds au cours d'une période donnée, habituellement dans les 90 jours suivant leur achat, le fonds vous facturera probablement des frais. Le but de ces frais est de décourager les investisseurs d'utiliser les fonds communs de placement pour réaliser un bénéfice rapide en se synchronisant au marché, ce qui, dans le processus, risque de faire baisser la valeur du fonds.
Autres frais	Le fonds peut exiger des frais si vous modifiez vos titres, ouvrez un compte de régime enregistré ou ouvrez ou fermez un compte.





La maladie a eu une énorme incidence sur mes finances personnelles.

À la fin de ma première année à l'université, on m'a diagnostiqué une maladie qui m'a valu des traitements et des séjours à l'hôpital pendant cinq ans. J'habitais toujours chez mes parents et j'avais contracté un prêt étudiant pour couvrir mes droits de scolarité et les fournitures, mais, à cause de la maladie, j'étais incapable de travailler sans de nombreuses interruptions.

En 1999, j'ai dû arrêter mes études pendant un an et j'ai donc demandé que mon prêt étudiant soit placé sous le régime d'exemption d'intérêts. Lorsque je suis retournée aux études, j'ai constaté que le représentant de mon institution financière avait omis de traiter ma demande d'exemption d'intérêts. Mon prêt était alors en recouvrement. Heureusement que j'avais conservé absolument tout, de sorte que le service des prêts étudiants du Manitoba m'a accordé un nouveau prêt pour que je termine mes études. J'ai transféré mon compte à une nouvelle banque, où un conseiller financier m'a consenti un prêt pour rembourser la dette en recouvrement.

Je suis passée au travers grâce au soutien de ma famille et aux bons conseils de ma nouvelle banque.

À ce moment-là, je me sentais mieux, je travaillais à temps plein, j'allais à l'école et je vivais chez mes parents. J'avais aussi mis un peu d'argent de côté en travaillant à temps partiel durant mon année de congé d'études. Quand je pense à tout cela, je crois que les problèmes auraient pu être évités si nous avions été mieux informés et si la barrière des langues n'avait pas été aussi importante. Mon principal avantage a été le soutien de mes parents et la décision d'habiter chez eux. Aujourd'hui, je n'ai plus de dettes d'études.

✍️ *Luisa*

L'achat d'une maison

L'achat d'une maison est probablement l'un des plus gros investissements que vous ferez. Que vous l'achetiez seule ou avec quelqu'un, vous devriez prendre certaines mesures afin de faciliter le processus le plus possible.

- **Courtier en immeubles.** Si vous décidez de faire affaire avec un courtier en immeubles, assurez-vous qu'il est dûment inscrit pour exercer ses activités au Manitoba et qu'il n'a fait l'objet d'aucune sanction disciplinaire. Communiquez avec la Division de l'immobilier de la Commission des valeurs mobilières du Manitoba au 204 945-2562.
- **Examinez votre situation financière.** Pour savoir ce que vous pouvez vous permettre de manière réaliste, il est important de revoir vos budgets personnel et familial et de prendre rendez-vous avec votre institution financière.
- **Faites vos devoirs.** Informez-vous le plus possible sur l'achat d'une maison afin de prendre une décision éclairée. Faites des recherches sur Internet, discutez avec des membres de la famille ou consultez des professionnels de l'immobilier (avocat, courtier en immeubles, courtier d'hypothèques, conseiller financier, etc.) pour en savoir davantage sur les versements comptants, les options de financement, les paiements hypothécaires, les intérêts et le capital, les périodes d'amortissement, les durées et les types d'hypothèques, les taux d'intérêt fixes et variables et la fréquence des paiements. Pour de plus amples renseignements sur les hypothèques et les prêts, visitez le site Web de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada au www.fcac-acfc.gc.ca.

La gestion des dettes

Pour la plupart des gens, l'endettement est le principal, voire le seul, obstacle à la prise en main de leurs finances et à un avenir financier plus heureux. L'endettement peut parfois sembler insurmontable, mais il y a de nombreuses façons de le gérer judicieusement.

Conseils pour vous aider à gérer votre endettement :

- **Commencez par quelques recherches.** Pour obtenir des conseils sur les emprunts, les remboursements de prêts, la consolidation des dettes et la réduction des intérêts sur les cartes de crédit et pour accéder à des outils formidables et à des calculateurs, allez au www.getsmarteraboutmoney.ca.
- **Prenez rendez-vous avec un professionnel.** Si vous préférez parler à quelqu'un en personne au sujet de la gestion de vos dettes, voyez le programme de gestion des dettes autorisé offert par l'organisme The Community Financial Counselling Services of Manitoba. Consultez son site Web au www.debthelpmanitoba.com pour plus de renseignements.

La différence entre les hommes et les femmes (en termes statistiques)

- Les femmes gagnent généralement 25 % de moins que les hommes.
- En règle générale, il y a plus de femmes que d'hommes chefs de famille monoparentale.
- Les femmes passent généralement plus de temps que les hommes à l'extérieur du marché de l'emploi et touchent des pensions moindres.
- 43 % des femmes de plus de 65 ans vivent dans la pauvreté contre seulement 20 % des hommes.
- Au Manitoba, l'espérance de vie moyenne des femmes est de 81 ans alors qu'elle est de 76 ans pour les hommes.



L'impôt sur le revenu

Par Evelyn Jacks, The Knowledge Bureau

Votre déclaration de revenus constitue le document financier le plus important de l'année – et pas seulement parce qu'il peut se traduire par un petit remboursement d'impôt. Il est important de produire votre déclaration de revenus pour de nombreuses autres raisons.

Il faut produire une déclaration de revenus pour :

- pouvoir investir dans un CELI (si vous avez 18 ans et plus);
- demander des crédits d'impôt remboursables comme la Prestation fiscale pour le revenu de travail et le crédit pour TPS du gouvernement fédéral et plusieurs dispositions provinciales;
- être admissible à la Prestation fiscale canadienne pour enfants et à la Prestation universelle pour la garde d'enfants;
- demander les crédits pour droits de scolarité, études et manuels scolaires ou les transférer à vos parents, à votre conjoint ou à vos grands-parents;
- maximiser votre épargne-retraite ainsi que l'occasion d'accéder au Régime d'accession à la propriété ou au Régime d'encouragement à l'éducation permanente en créant des droits de cotisation à un REER;
- avoir accès aux prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Régime de pensions du Canada (RPC) ainsi qu'à des déductions lucratives comme les frais de garde d'enfant, les frais de déménagement et les réclamations pour frais médicaux et invalidité.

Pour en savoir plus sur vos droits relatifs à la production des déclarations de revenus ou pour suivre un cours sur la tenue de livres, les impôts ou la planification de la retraite, allez au www.knowledgebureau.com ou composez le 204 953-4769.



Vous protéger contre les fraudes et les escroqueries

Il existe de nombreux types de fraudes et d'escroqueries. Celles-ci peuvent se produire en ligne, par courriel, au téléphone ou en personne. Les fraudes comme le vol d'identité, les fausses offres d'emploi et les fraudes en matière de placement se passent aussi bien dans les grandes villes que dans les petites municipalités du Manitoba. La plupart des escroqueries ont des caractéristiques communes, mais elles ne sont pas toujours faciles à repérer. Vous devriez toujours être sur vos gardes et vous protéger afin de ne pas être victime et de ne pas perdre l'argent si durement gagné.

Avant d'investir quelque montant que ce soit ou de donner des renseignements personnels, posez-vous les questions suivantes :

- **M'a-t-on promis un rendement élevé sur un placement à faible risque?** Une des premières règles du placement est que plus le rendement est élevé, plus le risque l'est aussi. Autrement dit, plus le potentiel de gain que vous pouvez tirer d'un placement est élevé, plus vous risquez de perdre une partie ou la totalité de votre placement.
- **Avez-vous eu assez de temps pour prendre une décision?** Vous ne devriez jamais succomber à la pression d'acheter un placement sur-le-champ. Si vous entendez des choses comme « faites vite », « occasion unique » ou « achetez avant qu'il ne soit trop tard », la personne avec laquelle vous parlez a probablement quelque chose à cacher.
- **M'a-t-on donné de l'information confidentielle ou « privilégiée »?** Le fraudeur peut déclarer qu'il détient de l'information que personne d'autre ne connaît. Vous n'avez aucun moyen de savoir si cette information « privilégiée » est vraie et, même si elle était vraie, il est illégal au Canada de réaliser des opérations sur la foi d'information privilégiée.
- **Est-ce que je comprends comment fonctionne le placement?** Le fraudeur utilisera beaucoup de « jargon » pour faire croire que son placement est légitime. Si vous avez de la difficulté à comprendre comment fonctionne le placement et comment vous pouvez faire de l'argent ou obtenir un rendement de votre placement, il y a probablement un problème. Posez des questions, et si elles demeurent sans réponse, retirez-vous.
- **Puis-je vérifier le placement auprès d'une source crédible?** Si vous recevez une offre de placement non sollicitée, obtenez un second avis d'un conseiller financier dûment inscrit, d'un avocat ou d'un comptable.
- **La personne qui m'a contactée est-elle inscrite?** Toute personne qui tente de vous vendre un placement ou de vous donner un conseil en placement doit être inscrite, sauf si elle dispose d'une dispense. Vous pouvez contacter l'autorité locale en valeurs mobilières pour vérifier si une personne est inscrite.



L'argent *et* les relations

Votre conjoint – avant et après le mariage

Vous avez probablement déjà entendu cette phrase : la discussion est essentielle à une relation saine. Que vous sortiez, cohabitiez, soyez conjointe de fait ou mariée avec quelqu'un, la transparence en matière de finances est le meilleur moyen d'éviter les disputes et de travailler ensemble à un avenir plus sûr et moins préoccupant.

Quelques conseils en matière d'argent pour une relation saine

- Discutez de votre feuille de route financière avec votre conjoint et demandez-lui d'en créer une lui aussi. En comparant vos notes, vous parviendrez à mieux comprendre les motivations financières de chacun.
- Discutez des dettes, des obligations financières comme la pension alimentaire pour enfants, des placements, des achats et des épargnes de chacun.
- Discutez de vos opinions et comportements au sujet de la gestion des dettes, du crédit, des habitudes de dépenses, des décisions financières et des objectifs financiers. Cela vous aidera à comprendre les valeurs de chacun.
- Ne renoncez pas à vos valeurs personnelles.
- Prenez des décisions en fonction de ce qui est bien pour vous.
- Assurez-vous de discuter d'argent tout au long de votre relation.

Je pense qu'il est très important de parler ouvertement d'argent avec la famille et les amis, mais il faut le faire avec prudence. Les gens sont parfois bizarres par rapport à l'argent.

Vanessa

Le contrat préuptial ou le contrat d'union de fait – pourquoi et quand?

Le **contrat préuptial** ne s'adresse pas qu'aux riches. Les statistiques révèlent que 50 % des mariages finissent par un divorce, de sorte qu'un contrat préuptial peut aider à aplanir les difficultés juridiques qui pourraient surgir et à protéger les actifs pour lesquels vous avez durement travaillé. Vous pourriez penser à un contrat préuptial dans les cas suivants :

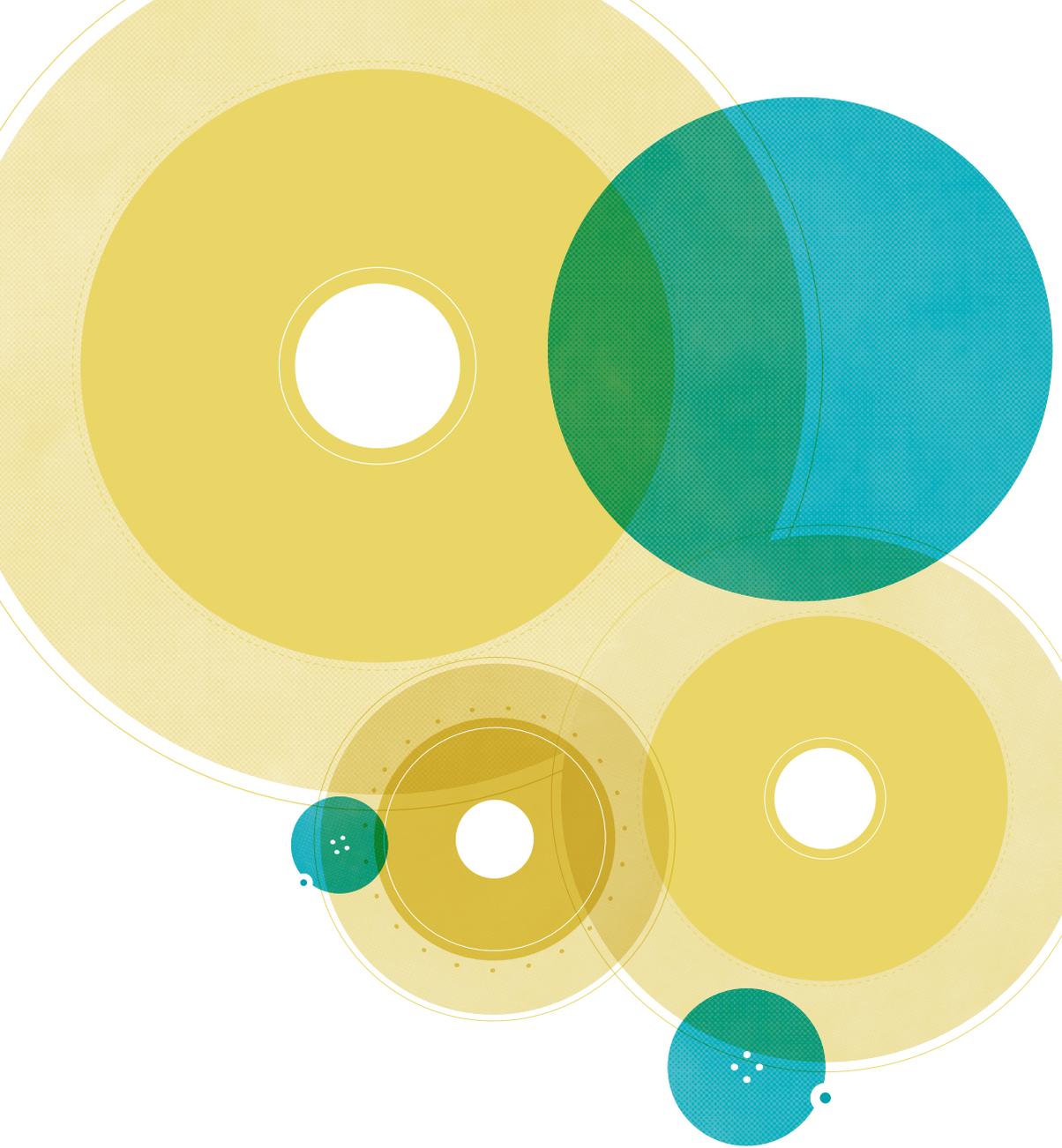
- il y a une possibilité que vous touchiez un héritage un jour;
- vous ou votre conjoint possédez une entreprise;
- votre conjoint verse une pension alimentaire;
- vous avez des enfants d'une relation antérieure et vous voulez vous assurer qu'on prendra soin d'eux;
- vous voulez protéger vos actifs personnels, comme votre maison, vos placements ou un fonds de retraite.

L'**union de fait** est une relation juridique qui peut s'appliquer à des conjoints non mariés de même sexe ou de sexes différents au Manitoba. Il est très important que vous soyez consciente de cela, car certaines obligations financières et certains droits de propriété s'appliquent automatiquement après un certain nombre d'années d'union de fait avec votre conjoint. Pour plus de renseignements, consultez le site Web du gouvernement du Manitoba au www.gov.mb.ca.

L'assurance-vie, les dernières volontés et un testament valide

Il est important de tenir compte de la situation financière que vous laisserez derrière vous en cas de décès. Une assurance-vie, des dernières volontés et un testament valide sont des éléments qui peuvent avoir de grandes incidences sur votre conjoint et vos êtres chers.

La nécessité de ces éléments dépend grandement de votre situation personnelle – si vous êtes célibataire, mariée, en union de fait et si vous avez ou non des actifs ou des personnes à charge. Pour savoir ce qui est bien pour vous, consultez un professionnel de l'assurance ou du droit.





Dans ma petite enfance, l'argent n'était jamais un problème. Par contre, quand j'avais onze ans, le cancer a emporté mon père, et ma sœur et moi avons du jour au lendemain été obligées de donner un coup de main parce que le revenu familial avait fondu de 80 %. Je me rappelle très bien l'image de ma mère, peu de temps après le décès de mon père, endormie sur le bureau, entourée de factures. On nous poursuivait pour l'hypothèque de la maison en raison d'un problème de souscription de l'assurance-vie de mon père.

Nous avons gagné la bataille devant les tribunaux, mais la garantie d'assurance-vie n'était pas suffisante pour couvrir nos dépenses. Ma mère a pris deux autres emplois et a utilisé sa pension de veuve pour souscrire une police d'assurance-vie principale pour elle-même. Elle a aussi souscrit deux petites assurances pour moi et ma sœur, malgré le désaccord que cela a provoqué dans la famille, comme si cela devait jeter un « sort » sur nos vies. Qu'elle soit louée d'avoir pris une assurance pour moi, parce que je ne pourrai jamais en souscrire moi-même.

Cinq ans plus tard, ma mère s'est remariée et, grâce à quelques placements judicieux, nous étions dans une bien meilleure situation. Mais cette année-là, on m'a diagnostiqué un cancer, sans aucun lien avec celui de mon père. J'étais incapable de fonctionner seule, ni même de travailler; je comptais uniquement sur ma pension d'orpheline. Ma mère a beaucoup réduit son travail pour prendre soin de moi. Heureusement que nous pouvions compter sur le revenu de son nouveau mari pour compenser en partie le manque à gagner découlant de sa perte de revenu.

À l'âge de 18 ans, j'étais finalement en rémission et j'avais hâte de passer à autre chose. Travailler constituait un défi – mon niveau d'énergie était très faible en raison des nombreux effets de la chimiothérapie – j'avais des factures de soins médicaux et dentaires très élevées, et mon compte de banque fondait. Avec l'aide de mon conseiller financier, on a conclu que je devais trouver un travail assorti d'avantages sociaux qui pourraient couvrir au moins une partie de ces factures. J'ai suivi son conseil : j'occupe maintenant un emploi à temps plein et je travaille aussi à temps partiel à quelques projets dans la communauté artistique.

Je me suis donné comme mission de faire des placements judicieux, comme l'a fait ma mère, afin de protéger la famille que j'aurai peut-être un jour. En raison de mes antécédents médicaux et du fait que je ne peux souscrire d'autres assurances, je dois être prudente avec mes placements et planifier pour la retraite. Je me suis fixé comme objectif de rembourser mes prêts étudiants et mes prêts personnels avant l'âge de 30 ans. J'ai un CELI pour m'aider à l'atteindre et je ne saute jamais de paiement.

 Vanessa

Vos enfants

En inculquant des compétences en gestion financière à vos enfants dès qu'ils sont jeunes, vous les préparez à un avenir financier responsable.

Quelques conseils pour élever des enfants soucieux de l'argent

- **Commencez tôt.** De bonnes habitudes acquises tôt dans la vie donnent des résultats formidables une fois que les enfants sont devenus adultes.
- **Soyez un modèle.** Donnez l'exemple afin d'encourager vos enfants à acquérir des compétences en gestion financière. Si vous êtes un modèle de gestion financière responsable devant vos enfants, il est probable qu'ils feront comme vous.
- **Discutez et participez.** Dès que vos enfants commencent à manifester un intérêt pour l'argent, discutez avec eux de sa provenance, de la manière dont on le gagne et de la façon de le dépenser judicieusement. Profitez-en quand vous êtes à l'épicerie, à la banque ou à la station-service. Essayez de trouver avec eux des moyens d'économiser à la maison – comment réduire les coûts pour l'énergie et l'eau, planifier des repas selon le budget – ou feuillotez des circulaires avec eux pour repérer les meilleures occasions.
- **Donnez une allocation.** L'allocation permet à vos enfants d'apprendre la valeur de l'argent et l'importance de le gérer.
- **Montrez la différence entre un « désir » et un « besoin ».** Restreignez vos achats de choses frivoles pour vos enfants, comme de la malbouffe, des jeux vidéo et autres « désirs ». Limitez ces achats aux occasions spéciales et uniquement s'ils correspondent à vos plans financiers.
- **Enseignez l'épargne à long terme.** Selon l'âge de vos enfants, commencez avec une tirelire ou un compte d'épargne. Encouragez-les à épargner une partie de leur allocation pour acheter des « désirs ». Cela les aidera à acquérir des habitudes d'épargne pour toute la vie.
- **Le premier emploi.** Dès que vos enfants ont atteint un certain âge, parlez-leur de l'emploi à temps partiel comme moyen de gagner de l'argent supplémentaire. Un kiosque de limonade, un service de garde d'enfants ou du travail de jardinage sont d'excellents moyens d'enseigner les concepts de base d'une entreprise.
- **Protégez vos enfants.** N'accablez pas vos enfants avec des problèmes financiers. Il y a des choses dont ils n'ont absolument pas besoin de se soucier. Ne partagez que l'information financière qui convient à leur âge.
- **Obtenez de l'aide.** Vous trouverez des conseils utiles en gestion financière, des activités et du matériel de référence conçus spécialement pour les parents et les jeunes au www.faitesquecacompte.ca ou au www.msc.gov.mb.ca/education/index_fr.html#home_fr.html.

Connaître les faits : le congé de maternité

Même si vous ne faites que *songer* à avoir un enfant (votre premier ou un ajout à la famille), il est important de planifier votre situation financière et professionnelle pendant et après la grossesse et de vous y préparer.

Soyez au courant des modalités du congé de maternité si vous êtes salariée et, si possible, essayez d'économiser un peu plus d'argent pour cette période de votre vie. Si vous êtes travailleuse autonome, il existe aussi plusieurs prestations maternelles ou parentales offertes par le gouvernement. Pour plus de renseignements, allez au www.canada.ca/fr.html ou pour des renseignements de base sur le congé de maternité, visitez le site Web du gouvernement du Manitoba au www.gov.mb.ca.

Mes parents ne m'ont pas donné beaucoup d'information sur la gestion financière. Une chose que je compte faire différemment, c'est verser une allocation hebdomadaire méritée plutôt que donner de l'argent à mes enfants lorsqu'ils en demandent, comme l'ont fait mes parents. Cela leur permettra d'apprendre à gérer un « revenu » régulier.

Leslie



Ressources utiles

Téléchargez ou commandez des versions imprimées des ressources gratuites suivantes à partir du site Web de la Commission des valeurs mobilières du Manitoba au www.mbsecurities.ca/index.fr.html :

- L'ABC du placement. Faire ses premiers pas
- Investir avec l'aide d'un conseiller financier
- Comprendre les organismes de placement collectif
- Protégez votre argent contre les fraudes et les escroqueries
- Lorsque votre courtier vous appelle, prenez des notes!
- Coup d'œil sur les produits d'investissement
- Investir dans l'avenir de votre enfant. Éléments de base des REEE
- Fraude financière sur Internet
- Introduction aux placements
- Les opérations de vente sous pression. Risquez-vous d'en être victime?
- Faites que ça compte. Guide parental de la gestion financière chez les jeunes
- Faites que ça compte. Guide de l'instructeur en gestion financière chez les jeunes

Consultez ces livres utiles à votre bibliothèque locale :

- *Worth It: Your Life, Your Money, Your Terms*, d'Amanda Steinberg
- *Smart Women Finish Rich*, de David Bach
- *Nice Girls Don't Get Rich*, de Lois P. Frankel
- *Les Finances personnelles pour les nuls*, d'Eric Tyson et Tony Martin
- *The Debt-Free Lifestyle, A Strategy for the Average Canadian*, de Christine Conway
- *Mindful Money*, de Jonathan K. DeYoe

- *Pogues's Basics: Money Essential Tips and Shortcuts*, de David Pogue
- *MASTER Your Money Management – How to manage the advisers who work for you*, de Jim Ruta
- *MASTER Your Real Wealth – How to live your life in financial security*, d'Erika Penner
- *Family Tax Essentials – How to maximize your after-tax returns*, d'Evelyn Jacks
- *MASTER Your Retirement – How to fulfill your dreams with peace of mind*, de Douglas V. Nelson

Cours recommandés de The Knowledge Bureau :

- Impôts personnels
- Services de tenue de livres
- Planification de la retraite et successorale
- Services professionnels
- Maîtrise de la gestion financière
- Maîtrise de la vraie richesse
- Maîtrise de la retraite
- L'essentiel des impôts familiaux

Pour plus de renseignements, allez au www.knowledgebureau.com ou composez le 866 953-4769.

Payé par la Commission des valeurs mobilières du Manitoba. Tous les renseignements contenus dans la présente brochure sont destinés à un usage général et peuvent changer sans préavis. Pour connaître les exigences à jour des REER, des REEE et des autres types de placement, nous vous suggérons de confirmer l'information auprès de votre professionnel des finances.



Un grand merci aux femmes qui ont partagé ouvertement et honnêtement leurs histoires très personnelles dans le cadre du présent projet.



COMMISSION DES
VALEURS
MOBILIÈRES
DU MANITOBA

400, avenue St. Mary, bureau 500, Winnipeg (MB) R3C 4K5
téléphone : 204 945-2548 • télécopieur : 204 945-0330 • www.mbsecurities.ca/index.fr.html

www.jelevauxbien.ca